

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice : 17
présents : 09
votants : 15

L'an deux mille vingt trois le 08 décembre
le Conseil municipal de la commune de NANTIAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à
la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel PERROT, Maire.

Date de convocation : 29 novembre 2023

OBJET **PRESENTS** : MM PERROT, RAISSON, MARTIN, PRINSAUD, JEANTEAU, Mmes

PIQUET, ROCHE, KEBAILI, PUIGRENIER

Autorisations spéciales au
Maire

ABSENTS : Mmes GOURONG, GAINANT,

M. GALLY a donné procuration à M. RAISSON
M. VEYRIRAS a donné procuration à M. PERROT
Mme BLANCHARD a donné procuration à M. PRINSAUD
Mme BERGERON a donné procuration à Mme PIQUET
Mme LABRUNIE a donné procuration à Mme KEBAILI
M. DUSSAC a donné procuration à M. MARTIN

Mme KEBAILI a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Vu l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'engager, liquider et mandater certaines dépenses
d'investissement avant le vote du budget primitif 2024.

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses
d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice
précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et ce,
jusqu'au vote du budget primitif 2024.

Chapitre 21 crédits ouverts au budget 2023 : 7 000 € limite ¼ soit 1 750 €
Chapitre 23 crédits ouverts au budget 2023 : 1 713 172 € limite ¼ soit 428 293 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

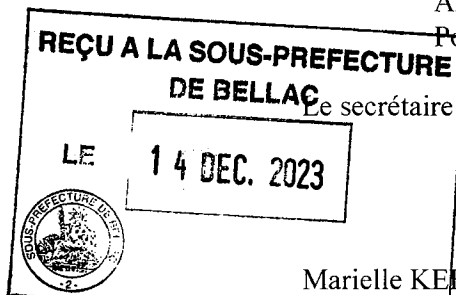
Au registre sont les signatures

Affiché le

Pour copie conforme :

En Mairie le 11 Décembre 2023

Le Maire



Marielle KEBAILI

Kebaili

Daniel PERROT